

Compte-rendu de séance de Conseil Municipal du 25 juillet 2017

Commune de La Marolle en Sologne

Nombre de conseillers

- en exercice : 10 L'an deux mil dix-sept, le vingt-cinq juillet à vingt heures trente, le Conseil
- présents : 8 Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
- votants : 9 prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
- absents : 2 Monsieur Éric FASSOT, Maire.

Date de convocation : 19/07/2017 **Présents** : Mmes Rachel GRIVEAU, Evelyne ROBERT, Séverine CRESPEAU;
Date d'affichage : 19/07/2017 MM Eric FASSOT, Olivier MARDESSON, Stephan JONETTE, Alain MAUPEU, Alix THILLIER ;
Absents excusés : Aurélie JOUSSET et Jean-Louis LANSIER (pouvoir à E. Fassot)

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu du CM du 30/06/2017
2. Délibération Eclairage Public
3. Délibération pour subvention collègue
4. Délégués de l'administration pour la révision des listes électorales
5. Bilan 13 juillet
6. Questions diverses

Secrétaire de séance : Mme MENEAU Gabrielle, secrétaire de mairie

Approbation du compte-rendu du CM du 30/06/2017:

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Eclairage Public :

Le Maire présente les différents éléments du dossier. Il semble difficile de mettre en œuvre ce projet dans l'immédiat. Il propose au Conseil d'organiser une rencontre en septembre avec la société Girard-Sudron afin de mieux définir plusieurs points du projet, pour une éventuelle mise en œuvre en 2018.

Le Conseil approuve. La délibération est donc reportée.

35-2017 : Subvention pour voyage scolaire

Par courrier du 30 juin 2017, M. Ivan Parent, Professeur au Collège Louis Pergaud de Neung/Beuvron, demande la participation de la commune au financement d'un voyage scolaire de deux jours à Verdun, prévu en septembre, dans le cadre du programme scolaire des classes de troisième. Un élève résidant à La Marolle est concerné.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer une subvention de 30 €/élève pour cette sortie.

Proposition de 3 personnes pour la nomination d'un délégué de l'administration à la commission de révision des listes :

Mme Crespeau ayant effectué trois années de mandat consécutives, elle doit être remplacée. Mme Griveau et MM. Mardesson et Jonette acceptent de figurer sur la liste des personnes proposées par le maire à la Préfecture, qui nommera l'une d'entre elles.

Bilan du 13 juillet : de l'avis général, la soirée s'est très bien déroulée. Le repas a fait le plein de la salle des fêtes. Les retours par rapport au lieu de tir du feu d'artifice (sur le pré communal au lieu de l'étang) sont positifs. Cela a permis une meilleure sécurité car il n'y avait personne sur la route.

Au niveau financier, le budget a été bien maîtrisé. Le don du comité des fêtes permet de couvrir plus de la moitié de la facture du feu d'artifice.

Le Maire remercie les Conseillers pour le service du repas, l'organisation de la soirée et le rangement du lendemain.

QUESTIONS DIVERSES

- Rythmes scolaires : Mme GRIVEAU retrace la longue suite de tractations effectuées avec les services de l'éducation nationale et de la Direction des transports du Conseil Régional, dans le but d'obtenir la dérogation aux rythmes scolaires et un retour à 4 jours d'école hebdomadaires. Ces efforts semblent enfin porter leurs fruits et nous espérons une réponse positive dans les tous prochains jours. Dès la réponse définitive obtenue, l'information aux parents sera diffusée afin qu'ils puissent s'organiser en conséquence.
- Le Maire fait part de sa rencontre avec M. Bonnamy, habitant de La Marolle, qui s'est reconverti dans le maraîchage et la permaculture, et qui souhaite pouvoir s'installer sur la place de l'église une fois par semaine pour vendre sa production. Le Conseil n'y voit aucune objection.

- Epicerie : Les récentes rencontres avec Mme Bluker ont permis d'aborder plusieurs points. Il y a eu en particulier une fuite d'eau dans le plafond de la cuisine suite aux fortes pluies du 8 juillet. Un défaut dans le raccord de la hotte s'est avéré à l'origine de l'écoulement. La réparation a été effectuée très rapidement. Pour les autres points évoqués, la discussion est engagée et donnera lieu à d'autres rencontres. Mme Bluker appelle l'attention sur la vitesse des véhicules qui passent devant le commerce, où des personnes, traversant sur le passage piéton, ont manqué se faire renverser. L'ensemble du Conseil s'accorde sur le fait que ce problème de vitesse n'est pas spécialement localisé devant la boutique, et que c'est tout le village qui subit le comportement de certains conducteurs. Le maire propose de faire intervenir les personnes compétentes de la DDT pour envisager des solutions de ralentissement efficaces. Le Conseil approuve.
- Le Maire informe le Conseil que les Etablissements Pissier ont décidé de faire démolir le grand hangar en bardage. Il n'est pas demandé de permis de démolir sur la commune.
- La Communauté de Communes et l'Office du Tourisme lancent un appel à projets auprès des communes pour la valorisation du patrimoine (éléments déjà sélectionnés lors de l'élaboration des livrets touristiques suite au travail mené par le GRAHS avec les communes). L'aide apportée à la réalisation des projets retenus équivalra à 5000 € maximum. Les dossiers sont à déposer pour le 4 septembre. Il faut donc faire un premier choix. Le Conseil sélectionne l'église et la Grotte. Le choix d'un seul des deux et le projet précis sur sa mise en valeur touristique suivra pour une éventuelle réalisation en 2018.
- Concours des Maisons Fleuries : Le Maire propose de se charger de mener la visite cette année, sur la première quinzaine d'août, en compagnie d'un jury issu cette fois de la commune de Montrieux, s'il accepte.
- Pour information, le 4^{ème} Rallye Rétro (automobiles) traversera la commune le 17 septembre ; le Trail des 3 Garennes (course à pieds) empruntera certains chemins de commune le 1^{er} octobre.
- Demande de numérotage de la rue des AFN suite à nouvelle construction : la question du numérotage est plus vaste et concerne d'autres rues/routes. Il faut étudier les meilleures solutions compte tenu des possibles évolutions cadastrales. C'est un travail épineux.
- Berdigne Berdogne : la commune prendra en charge le café d'accueil du matin et le repas du midi des charretiers et bénévoles (une centaine de personnes). Le maire fait un tour de table pour savoir qui sera présent pour servir.
- Radiateurs à changer : nous attendons le second devis.
- La réfection des murs de l'église sera entreprise à l'automne.
- Les impayés sur l'eau et l'assainissement ne diminuent pas. Certains administrés accumulent les retards sans s'en préoccuper alors que les nouvelles factures vont arriver ces prochains jours. D'autres font de réels efforts malgré des difficultés financières avérées.
- Le prochain Conseil, sauf événement exceptionnel, sera programmé en septembre.

SEANCE LEVEE A 22h30 heures

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au Registre, les membres présents.

Séverine CRESPEAU	Eric FASSOT	Rachel GRIVEAU	Stéphan JONETTE
Aurélie JOUSSET	Jean-Louis LANSIER	Olivier MARDESSON	Alain MAUPEU
Evelyne ROBERT	Alix THILLIER		